

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE FOURBANNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

7 mai 2014

Présents : Marlène BALLAND, Stéphane BESNARD, David BRANGET, Marie-Christine GRENET, Fabrice JOURNOT, Laëtitia JOURNOT Alain MICHELOT, Isabelle MONTENOISE, Gérard MOUGEY, Rodolphe MULIN, Nadine VERNEREY.

Secrétaire: Marlène BALLAND

La séance commence à 20h30.

ELECTIONS EUROPEENNES

La date des élections des représentants au Parlement Européen est fixée au **dimanche 25 mai 2014 de 8h00 à 18h00**.

Les représentants au Parlement sont élus pour 5 ans et sont rééligibles. Le parlement se renouvelle intégralement.

Le territoire français est découpé en 8 circonscriptions électorales: 7 pour la métropole et 1 pour l'outre-mer. Le département du DOUBS se situe dans la circonscription EST où 9 sièges sont à pourvoir.

TOURS DE GARDE DU BUREAU DE VOTE:

8h00 - 10h00:	Nadine VERNEREY – Marlène BALLAND
10h00 - 12h00:	Alain MICHELOT – Fabrice JOURNOT
12h00 - 14h00:	Isabelle MONTENOISE – Rodolphe MULIN
14h00 - 16h00:	Gérard MOUGEY – Stéphane BESNARD
16h00 - 18h00:	Laëtitia JOURNOT – Marie-Christine GRENET

CARTES AVANTAGES JEUNES

Depuis plusieurs années, la municipalité offre la carte Avantages Jeunes par un partenariat avec le Conseil Général, selon les conditions suivantes :

- Etre âgé de plus de 10 ans et de moins de 26 ans.
- Ne pas être salarié.

Pour 2014, cela concerne 47 jeunes sur la commune. La carte coûte 6 € soit un budget de 282 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler son partenariat avec le Conseil Général et d'offrir aux jeunes de la commune « le Pack Avantages Jeunes 2014/2015 » à la rentrée scolaire 2014 aux conditions stipulées.

Voix pour : 11 Voix contre : 0 Abstention : 0

NETTOYAGE DU VILLAGE

La journée est prévue le samedi 17 mai à partir de 8h30, rendez-vous devant la mairie.
Une lettre d'information sera rapidement diffusée dans les boîtes aux lettres afin de solliciter la participation de nombreux bénévoles.
Un repas sera organisé le midi.

Alain MICHELOT et Stéphane BESNARD s'occupent d'acheter des plants pour fleurir les bacs à fleurs.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe qu'une enquête de l'Insee aura lieu entre le 5 mai et le 28 juin 2014 auprès de certains foyers de la commune. Ceux-ci seront prévenus par courrier au préalable.

L'accompagnatrice du bus scolaire prendra sa retraite à partir du 1^{er} octobre 2014.
Il faudra trouver une personne qui la remplacera à partir de cette date pour l'accompagnement des enfants de maternelle de Fourbanne et Grosbois dans le bus scolaire.

La préfecture du Doubs demande un référent de sécurité routière au sein du conseil municipal.
Stéphane BESNARD se propose pour cette fonction.

La date prévisionnelle de la prochaine réunion du conseil municipal est fixée fin juin.

La séance est levée à 21 heures 45.

Le MAIRE de FOURBANNE
Laëtitia JOURNOT